



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX
D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-
BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

Financement : BIP MINDEVEL 2020

IMPUTATION : 54 351 01 641810 2250

Le Maire de la Commune de **BIWONG BANE**, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de **BIWONG BANE**, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération susvisée.

1- Objet :

L'appel d'offres porte sur les travaux **OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOAZIP** dans la Commune de **Biwong Bané**, dans le Département de la Mvila, Région du Sud

Ces travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

A-Travaux préparatoires :

Reportage, Projet d'exécution et dossier de recollement

B-Travaux d'emprise :

Dé forestage et Dégagement mécanique au bulldozer
Abattage d'arbres

C-Terrassements et chaussée :

- * Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires,
- Remblai provenant d'emprunt et remblai contigu aux accès des ouvrages
- *. Reprofilage simple
Couche de roulement en grave latéritique

D-Assainissement et ouvrages :

*fourniture et pose des buses métalliques & 800 mm

E- Installation de chantier

Amené et repli du matériel de transport sur 56 Km
Installation de chantier

2-PARTICIPATION : La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques résidant au Cameroun.

3- Financement :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le **Budget d'investissement public du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercices 2020.**

4-Montant :

Le montant prévisionnel total dudit projet est de **15 000 000 (quinze millions)** francs CFA.

5 -Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution est de **un (01) mois calendaires**. Ce délai prend en compte les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courant à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6- Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services de la Mairie **Biwong Bané** sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune **Biwong Bané** d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille)** Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

7 -Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de **300 000 (trois cent mille) FCFA.**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne le rejet.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8 -Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services de la Mairie de **Biwong Bané**.

9-Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au plus tard le **12/02/2020 à 14 Heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX
D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-
BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9 - Conformité et recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux pour :

- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de grande instance du lieu du siège ;
L'attestation de non redevance ;
- L'acte de cautionnement provisoire ;
- L'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Situation financière :

Une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au 2/3 du montant prévisionnel du projet délivré par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

- La quittance de versement à la Recettes Municipale des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Et en copies certifiées conformes pour :

- la carte de contribuable
- le registre de commerce copie certifiée conforme.

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10 - Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11 - Ouverture des offres :

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le **12/02/2020 à 15 heures**, par la Commission Interne d de passation des Marchés de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier D'Offres.

12- Critères d'évaluation des offres :

12-1 Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Falsification d'un document ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission
- note technique inférieur à soixante-dix (70%).

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relatif à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution des nouveaux marchés)

12.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Surface financière au moins les 2/3 du cout prévisionnel du projet
- b) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Les Références de l'entreprise dans la réalisation similaire ;
- e) Méthodologie d'exécution ;
- f) Visite de site signée sur l'honneur assorti du rapport ;
- g) Présentation générale de l'offre.

13 – Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée **la moins disante**.

Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution de la lettre-commande

14 - Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Biwong Bané.

Fait à Biwong Bané, le **1 JAN 2020**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIWONG BANE,
(Autorité Contractante)



Belinga Gilbert

Ampliations :

- PREFECTURE/MVILA
- ARMP/SUD
- DDMINEPAT/MVILA
- DDMINTP/MVILA
- DDMINMAP/MVILA
- CIPM/MVILA
- AFFICHAGE
- ARCHIVE/CHRONO